

Pecq, le 7 juin 2022

Mesdames, Messieurs,

Le Collège de police, composé des communes de Celles, Estaimpuis, Mont-de-l'Enclus et Pecq, a l'honneur de vous informer que le Conseil de police se réunira le **lundi 20 juin 2022 à 18.00 heures à Pecq**, pour délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

1. Approbation du P.V. de la séance du 07 mars 2022
2. Déclassement et vente de véhicule - Ratification
3. Acquisition véhicule proximité Estaimpuis
4. Acquisition de mobilier Proximité Estaimpuis
5. Acquisition de gilets pare-balles
6. Adhésion Centrale d'achat Forem : DMP2200550 Marché IBM
7. Acquisition PC renforcé intervention
8. Ouverture emploi secrétaire de direction - Information
9. Admission à la pension d'un inspecteur de police

Conformément à l'article 14, du ROI, vous pouvez consulter les documents sur place au commissariat central de Pecq, rue de Courtrai 40.

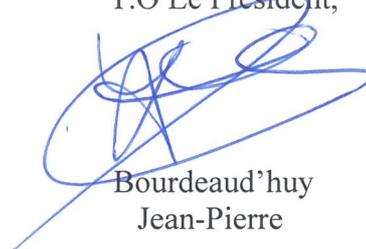
Par ailleurs, en vertu de l'article 25/1, §2, alinéa 2, de la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré structuré à deux niveaux, un membre du Conseil peut se voir transmettre les pièces relatives à l'ordre du jour, par voie électronique, pour autant qu'il en fasse la demande par écrit ou par voie électronique à l'adresse olivier.ringoet@police.belgium.eu.

Le Secrétaire,



RINGOET Olivier

P.O Le Président,



Bourdeaud'huy
Jean-Pierre